



Fiche d'inscription Des mercredis 2021/2022

Période 2
De Novembre aux vacances de NOEL

Commune d'Arvillers

Nom : Prénom :

Nouveauté: REPAS cantine à réserver auprès de Béatrice (périscolaire) une semaine à l'avance.

Rappel des horaires de la journée : 7h30-18h00

Tarifs du mercredi			
	QF < 600	601 < QF < 1000	1001 < QF
½ journée	3.50€	4.00€	4.50e
journée	7.00€	8.00€	9.00€
Cantine	4.00€	4.00€	4.00€

Cocher les jours souhaités

MOIS DE NOVEMBRE 2021	matin	Après midi	Cantine
Mercredi 10 Novembre 2021			
Mercredi 17 Novembre 2021			
Mercredi 24 Novembre 2021			

MOIS DE DECEMBRE 2021	matin	Après midi	Cantine
Mercredi 01 Décembre 2021			
Mercredi 08 Décembre 2021			
Mercredi 15 Décembre 2021			

IPNS NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

Pour la facturation, nous fonctionnerons avec une tarification en fonction du quotient familial. (QF). Le quotient familial est un chiffre qui correspond à votre situation familiale.

Il vous est donné par votre caisse d'allocations CAF ou MSA.

Nous prenons la Carte loisirs Caf et les chèques Vacances MSA. Les aides seront directement déduites des factures. Nous acceptons le règlement par CESU et Chèques Vacances .

Renseignez vous auprès de votre Comité d'Entreprise pour une aide éventuelle

	QF < 600	600<QF< 1000	1000< QF
½ journée	3.00€	3.50€	4.00e
journée	6.00€	7.00€	8.00€
Semaine	26.00€	30.00€	34.00€
Semaine 4 jours	21.00€	24.00€	28.00€
Cantine	4.00€	4.00€	4.00€
Adhésion*	22.00€	22.00€	22.00€

Documents à fournir lors de l'inscription :

- Attestation de votre QF de moins d'un mois pour les ressortissants MSA
- Fiche d'inscription vacances d'été totalement renseignée
- Dossier d'inscription général totalement renseigné
- Fiche sanitaire (si nouvelle inscription ou si il y a des changements au regard de l' inscription à l'année 2021/2022)
- Photocopie des pages de vaccinations de votre enfant (si nouvelle inscription ou si il y a des changements au regard de l'inscription à l'année 2021/2022

*L'adhésion est une adhésion par famille et par an. Si vous êtes déjà adhérent d'une association Familles Rurales en 2021 vous n'avez pas à reprendre une adhésion.

